

Communiqué de presse

17 novembre 2020

L'ONF en bref

Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence,

l'ONF gère 190 000 ha de forêts domaniales et communales, soit près de la moitié de la surface forestière du département. Chaque année, environ 120 000 m³ de bois majoritairement résineux, sont mobilisés au profit des filières de transformation locales et régionales.

Chiffres PACA :

27 réserves au niveau de la région PACA
+ 10 000 ha de réserves créées
+ 8 000 ha en projet (conversion et création)

Comité consultatif de gestion :

Le rôle du comité consultatif est de permettre la gouvernance générale de la réserve.

Objectifs de la réserve biologique :

La conservation du patrimoine naturel et l'amélioration des connaissances.

Un comité consultatif de gestion de la réserve biologique de la Tellière-Paruel

Le 21 septembre dernier, le premier **comité consultatif de gestion** de la réserve biologique de la Tellière-Paruel s'est tenu à Uvernet-Fours, dans une salle mise à disposition gracieusement par la Mairie. La réunion de ce comité a permis de réunir les différents acteurs intéressés (PNM, ONF, N2000, le Département 04, DDT, CCVUSP, OFB, l'association GPFSa).

Cette **réserve biologique intégrale** (appartenant à l'État) se situe au sein de la forêt domaniale du Bachelard, sur la commune d'Uvernet-Fours et en zone cœur du Parc National du Mercantour.



Cette réserve a été validée en 2019 par l'État suite à plusieurs années de travail en **collaboration du PNM** (Parc National du Mercantour) et de l'**ONF**.

Le but de cette réserve biologique intégrale en forêt domaniale est de laisser le milieu évoluer sans intervention humaine. Son statut est particulier car en cœur de parc, et permet une **co-animation entre PNM et ONF**.

Le comité s'est réuni en deux temps : une présentation et une discussion sur les **enjeux et actions** à venir, puis une visite sur le terrain pour visualisation de la réserve depuis le versant d'en face. Le tout dans une ambiance conviviale, qui a permis une **construction collective** pour que la réserve vive.

La réserve de la Tellière-Paruel fait plus largement partie d'un **ensemble riche et représentatif de RBI** dans les Alpes du Sud et en région méditerranéenne, depuis le Queyras et le Dévoluy jusqu'aux Maures et à l'Esterel, en passant par le Mont Ventoux, et le Luberon.

Des études sur la **dendrométrie** et l'**avifaune** sont prévues dans les années à venir.